

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 72 (1933)
Heft: 46

Artikel: Il ménage ses forces
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-225508>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

il n'attendait pas, sauf une fois par année, au nouvel-an, où c'était de tradition de boire le breuvet offert par le chef.

M. Martin, perdu dans ses pensées, suivait son chemin, automatiquement, contournait une rue, prenait à gauche, à droite, traversait la chaussée, se trouva devant sa maison.

Il crut, tout d'abord, qu'il s'agissait d'un déménagement : trois ou quatre chars étaient là, rangés au bord du trottoir. Il faillit se heurter à un tas de fagots qui barraient son chemin. Il releva la tête en maugréant... Alors, il aperçut ses vieux amis de Froideville, occupés à décharger le dernier char, ils lui crièrent :

— Voilà les fagots, Henri, on a suivi ton conseil !

Et M. Martin fut encore bien obligé de leur offrir un verre !!! — *Benj. Guex.*

Il ménage ses forces. — L'adjudant a donné ordre au soldat Laparesse de graisser les roues de sa voiture. Peu d'instants après, l'adjudant revint et trouva Laparesse tranquillement assis sur un banc, la pipe à la bouche.

— Eh ! bien, et ce graissage ? Tu ne l'as pas encore commencé ?

— Il est au contraire terminé, mon adjudant.

— Terminé ? déjà ? Tu plaisantes... Comment veux-tu en quelques minutes avoir graissé les quatre roues ?

— Les quatre, non, impossible. Mais c'était bien inutile de se donner cette peine.

— Vraiment ? Et pourquoi ?

— J'ai graissé les deux de devant... Celles de derrière sont bien obligées de suivre !



EVIDEMMENT, C'EST UN BRAVE HOMME !...

Accablé sous le poids de cette question directe, Martaud détourna la tête. En hâte, sûr de la victoire, les traits tendus de volonté, le regard rivé sur le syndic, Barroz frappa le dernier coup :

— C'est nous qu'on doit donner l'exemple... Il faut nettement différencier la propriété personnelle de la propriété collective... Oui !... Interdire rigoureusement le passage sur une terre communale, c'est faire acte d'autorité, de saine administration... C'est ce qui s'appelle conduire son dicastère...

La voix de Barroz montait et soufflait en tempête. Pareils à des épis assaillis par le vent, tous les municipaux ployèrent l'échine. François-Ulysse Martaud essaya pourtant encore, avec quelle timidité, un retour offensif :

— Le moyen de ça interdire ?

— Le moyen ?... Un écrivain : *défense de passer, amende six francs*, rien de plus !... Je me charge de transmettre l'ordre au garde-champêtre. On est peut-être de taille à se faire obéir, ou quoi ?... Tonnerre !... Hein ?...

— Ça, c'est sûr !... opina le syndic.

Et l'interdiction fut votée.

Les municipaux retournèrent chez eux. La nuit était noire. Et François-Ulysse Martaud, sans trop éléver la voix, expliquait les choses au syndic Moilloz :

— On a eu tort de voter cette motion... J'ai tout de suite dépité la raison de cette manœuvre... Qui est-ce qui abonne Cabriot à des journaux, Cabriot, un niaffe qui ne sait seulement ni lire, ni écrire ?... Qui est-ce qui porte plainte contre Tavonne, à Lausanne, quand il ne s'excuse pas deux fois par jour à charier ces journaux jusque chez le Savoyard qui s'en sert pour envelopper ses tomes ?... Qui ?... Et pourquoi ?...

Alfred Moilloz poussa, en guise de réponse, un grognement qui pouvait prendre des sens très divers. D'une voix plus forte, car on marchait maintenant en rase campagne où les buissons sont indifférents aux propos des hommes, François-Ulysse Martaud poursuivit :

— Tavonne n'a plus qu'à s'aiguiser les jambes... Il traversait les prés de la commune pour trouver le coin où on peut franchir le ruisseau... Maintenant, inutile ! Oh ! il ne veut même plus essayer... Du moment que Barroz a le droit pour lui... Tavonne est bon, quand il ira chez le Savoyard, pour gagner le pont des Buttes. Avant ce pont, rien de fait !... Le ruisseau est encaissé en diable ! Des parois de molasse, de la terre glaise, des ronces, des marécages !... C'est toujours une course d'un quart d'heure... A l'aller, au retour, et deux fois par jour, c'est une heure de plus que ça te tient sur les routes. Sans compter qu'il lui faudra de bonnes chaussures, parce que le sentier est à l'ombre, moitié plein d'eau, de feuilles pourries... Oui ! On a fait de la belle besogne ce soir !... Enfin ! Il fallait bien en passer par là !... Barroz a déjà cassé les reins au ministre, au député, à l'assesseur... Ça fait que Tavonne doit bien sauter aussi !... Ce Barroz a une manière de nous prendre, de nous regarder... Il va tout de même trop loin... Oh ! souvent il a de bonnes idées. Il y voit clair. Il comprend les affaires... Mais, d'autres fois, il va trop loin !... Trop loin !... Inutile de soutenir le contraire !... Ah ! ce soir, syndic, vous auriez dû lui tenir tête...

Le syndic Moilloz s'arrêta pour allumer un cigare. La flamme de l'allumette, un instant, jeta sa lueur sur la route grise, sur la haie noire, sur les deux hommes aux visages placides. On se remit en marche. Sur un ton de voix mystérieux, le syndic répondit soudain à son compagnon :

— Oui !... Également, comme qu'on tourne les choses...

Il y eut un silence pendant lequel les pas sonnèrent sur la route dure. Alors, pour la seconde fois, le syndic prit la parole :

— Voilà la bise qui se lève... Gare le froid !

* * *

Ce fut par la voix publiée et quelques jours avant que l'écrivain menaçant eût été cloué contre un tronc d'arbre, à bonne hauteur et bien en vue, que Tavonne apprit le coup qui le frappait encore. De nouveau, cet homme doux eut une colère de lapin suivie d'un profond abattement. Ainsi donc, désormais, il faudrait gagner le pont des Buttes par un sentier fangeux, patiner dans la terre glaise qui colle aux semelles, descendre jusqu'au fond d'un vallon si marécageux que chaque empreinte de pied s'emplissait d'eau !

Assis dans sa cuisine, le buste ployé, Tavonne regardait fixement le feu, sur l'âtre, la lutte des cendres grises contre les braises rouges. Il se plaignait :

— Tout de même, ce Barroz, quelle sale bête ! Oh ; il est le plus fort !... Inutile de se débattre. Ça ne peut plus continuer... Cette fois, j'en ai assez. Demain matin, ils auront ma démission... Sale bête !

— Mon pauvre ami !... gémit Mme Tavonne. Et ta paie ?... Le magasin ne rapporte plus rien. Les enfants, il faut pourtant les élever...

Tavonne n'écouta pas. Ses pensées étaient plus noires que l'ombre qui s'amassait au coin de la cuisine.

— Je m'éreinte !... Je ne suis plus bon à rien en dehors de mes courses... Certains soirs, je dors debout... A courir tout le temps dans les prés mouillés, je ne peux pas me débarrasser de mes rhumes... C'est bon ! J'en ai assez de cette vie du diable !

Pitoyable, mais pressée par la dure nécessité, la femme contempla son homme, ses épaules tombantes, ses joues déçues.

— Sais-tu, Paul ?... Tu te moques pas mal de ce gros bœuf de Barroz... C'est ta démission qui le mettrait de bonne humeur !... Si tu tiens absolument à lui purifier le sang, tu connais le moyen... Tiens bon !... Ne laisse voir à personne que tu es embêté... Souviens-toi de ce que j'ai dit : avant un an, Emma me remplacera au magasin et je pourrai t'aider davantage ; avant qu'il soit longtemps, Jules quittera l'école. Tiens bon ! Lâcher le sac, la canne et la casquette,

belle idée !... As-tu seulement regardé Barroz, ces derniers temps ?... Dis, l'as-tu regardé ?... Il est rouge, violet, tout gonflé de sang, et les yeux hors de la tête, la nuque de la même couleur qu'une aubergine... Ecoute : avant six mois, Barroz sera sous l'herbe du cimetière et il ne te pourra plus rien et on vivra heureux... Ça, c'est une affaire en règle !... Tiens bon !... Enterre-le ! Ah ! il vaut mieux souffrir le mal que le commettre, avoir bonne conscience et pas tant de cet argent dans les banques... Tiens bon !... Enterre-le !

Le facteur leva les yeux. Sa casquette, suspendue au mur, attendait vaillamment les nouvelles courses à l'air libre... Enterrez Barroz ?... Cette idée plut infiniment à Tavonne. Et il sourit, ragaillard.

— C'est vrai, tu as raison... Barroz crève de sang... Un jour, après dîner... rranc ! pan !... il veut battre des bras, pousser un cri et s'allonger vivement sur le plancher... Avec les attaques d'apoplexie, ça ne traîne pas !... Tiendra bien qui tiendra le dernier !... Chariette.

Prestement, la femme se leva. Elle avait insinué à son mari la solution la plus habile : le courage dans la gaîté. Bientôt, les braises ranimées jetèrent une vive lueur. L'eau chanta sur le feu et l'exquis parfum du café emplit la cuisine d'invités amicales.

... Trois jours plus tard, Tavonne se heurta donc à l'écrivain : *amende six francs*... Dédaigneux, il haussa les épaules et suivit le sentier qui brillait de clair soleil avant de s'enfoncer dans la forêt.

Devant sa porte, Cabriot attendait le facteur avec une intention : cette chevrette, brune et blanche, encore faible sur ses jambes, il ne savait trop où la loger la petite écurie était pleine. Alors ?... ce facteur qui bravait, pour lui apporter des signes dépourvus de sens, le vent, la pluie, la neige, l'accepterait sans aucun doute, cette chevrette aux yeux malins. Et Cabriot tenait à son idée d'autant plus qu'en face de Tavonne, pauvre, puisque son habit était rapiécé, quelque chose de très semblable à un remords le hantait.

— La trouvez-vous jolie ?... demanda-t-il.

— Qui ? interrogea le facteur.

— Cette chevrette, pardis !

— Oui... Pas tant mal...

— Eh bien !... Prenez-la, je vous la donne... Seulement, ne le criez pas sur les routes...

Tavonne considéra le vieux berger de très humaine façon, car le pauvre homme, s'il était un peu crétin, n'était au moins pas hypocrite. Le facteur crut le moment favorable pour livrer un dernier assaut :

— Dites !... les journaux, qui est-ce qui vous les envoie ?... Ça n'a pas d'importance... On le gardera pour soi... C'est comme ça, pour savoir. Qui ?...

Instantanément, le berger s'effara. Et c'est sur un ton parfaitement idiot qu'il fit :

— Hein ?... Des journaux ?... Je ne comprends pas.

Tavonne s'irrita :

— Ah !... vous ne comprenez pas... Eh bien ! gardez votre chèvre. Vous l'offrirez à Barroz la rosse...

Et il partit. Cabriot resta seul près de son chevreau qui bêlait plaintivement.

— Bête seulement !... fit Cabriot à qui les mobiles qui font agir les hommes échappaient entièrement, car enfin que lui voulait-on avec ces journaux, ce tabac ?... Bête seulement. Tu ne seras jamais aussi fou que les gens !

(A suivre.)

Benj. Vallotton.

Miracle ! !...

Un seul

« Diablerets »

double l'appétit. Que désirer d'autre ?

Pour la rédaction : J. Bron, édit.

Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron